



AÉROPORTS DE PARIS

Le monde entier est notre invité

Paris, 22 mai 2013

**La nouvelle salle d'embarquement
de Paris-Charles de Gaulle , Porte M,
1^{er} bâtiment aéroportuaire certifié HQE® par l'organisme Certivéa**

La porte M, la nouvelle salle d'embarquement du terminal 2E de l'aéroport Paris-Charles de Gaulle, ouverte en juin 2012, vient d'obtenir la certification Bâtiments Tertiaires HQE®, délivrée par l'organisme Certivéa, filiale du Centre Scientifique et Technique du Bâtiment. Il s'agit du premier bâtiment aéroportuaire en France à obtenir cette certification de haute qualité environnementale.

Certivéa, filiale du Centre Scientifique et Technique du Bâtiment, a récompensé la réduction des impacts environnementaux de cet ouvrage, selon quatre thèmes : l'énergie, l'environnement, la santé et le confort. Pour l'ensemble de ces critères, le bâtiment a obtenu le niveau **HQE Excellent**. Les différentes étapes de la vie du bâtiment et de ses utilisateurs ont ainsi été prises en compte au regard de ces critères HQE depuis la phase conception jusqu'à la mise en service.

"Aéroports de Paris a, dès le début, travaillé dans une démarche environnementale exigeante afin que ce bâtiment soit exemplaire en termes de performance. C'est ainsi que la performance énergétique globale du bâtiment est d'environ 30% meilleure à la moyenne des autres terminaux. Cela représente une économie de 3000 tonnes de CO2 par an, soit l'équivalent des émissions d'une voiture parcourant 500 fois le tour de la terre", déclare Didier Hamon, directeur de l'environnement et du développement durable.

Afin d'atteindre un niveau de faible impact environnemental, ce bâtiment de 100 000 m², vitrine de notre savoir-faire environnemental déploie plusieurs dispositifs dont les principaux mis en œuvre sont les suivants :

La production d'énergie est assurée par une thermo-frigo-pompe, système à haut rendement qui permet de produire simultanément, à partir de l'électricité, de la chaleur et du froid avec un excellent rendement. Cette installation génère une économie de 10 000 MWh/an de gaz pour la production de chaleur, et de 10 000 m³ d'eau.

Des totems de climatisation répartis dans les espaces d'embarquement sont alimentés par 45 centrales de traitement d'air à roue de récupération d'énergie ou utilisant le principe du *free cooling*. En utilisant le principe de rafraîchissement par déplacement d'air, la température est contrôlée uniquement dans les deux premiers mètres au-dessus des planchers. Cela assure un confort maximum dans les zones à fortes occupations, avec une puissance de diffusion de l'air frais réduite. Ces systèmes réduisent encore de 1 000 MWh/an la consommation d'énergie du bâtiment.

L'enveloppe innovante du bâtiment et les grandes surfaces vitrées ont été choisies pour leur qualité d'isolation et filtration des UV.

Enfin, le bâtiment dispose d'un plancher chauffant, réseau de tubes noyés dans une chape de béton, qui diffuse une chaleur douce procurant ainsi une grande sensation de confort.



AÉROPORTS DE PARIS

Le monde entier est notre invité

Aéroports de Paris construit et réhabilite ses bâtiments en respectant une démarche exigeante qui suit les règles de la haute qualité environnementale (HQE®) et du bâtiment basse consommation (BBC). Depuis plusieurs années, différents types de bâtiments ont été conçus dans le respect de la réduction des impacts environnementaux.

Ainsi en matière d'aérogare, dès 2008, le Terminal 2G, a fait l'objet d'une démarche pilote dont le retour d'expérience a ainsi pu être intégré dès les phases amont du projet de construction du satellite S4 (porte M) et permettre ainsi d'aboutir à sa certification.

Par ailleurs, au-delà de cet ouvrage emblématique, d'autres opérations ont également été certifiées HQE® en 2012 :

La gare de fret GB3 : avec ses 13 500 m² d'entrepôts et 4 300m² de bureaux, ce bâtiment reprend et améliore le modèle de la gare de fret GB2 qui avait permis de contribuer à l'élaboration du référentiel spécifique aux entrepôts logistiques.

L'immeuble de bureaux Altaï de 13 000 m², réceptionné en octobre dernier par Aéroports de Paris et Schiphol Real Estate, co-investisseurs, est certifié NF HQE Bâtiments Tertiaires® et doté d'équipements à haute performance énergétique. Il a reçu le passeport HQE niveau "Excellent" et a obtenu le label BBC-effinergie®.

www.aeroportsdeparis.fr

Contact presse : Christine d'Argentré + 33 1 43 35 70 70 - **Relations Investisseurs** : Vincent Bouchery + 33 1 43 35 70 58 – invest@adp.fr

Aéroports de Paris construit, aménage et exploite des plates-formes aéroportuaires parmi lesquelles Paris-Charles de Gaulle, Paris-Orly et Paris-Le Bourget. En 2012, près de 89 millions de passagers ont fréquenté les aéroports parisiens, lesquels ont traité 2,3 millions de tonnes de fret et de courrier. Aéroports de Paris et son partenaire TAV Airports, opérateur aéroportuaire de référence en Turquie, gèrent directement ou indirectement 37 aéroports dans le monde pour un total d'environ 200 millions de passagers.

Bénéficiant de l'attractivité de Paris et de son positionnement à l'international, le Groupe poursuit une stratégie d'optimisation de ses capacités d'accueil, d'amélioration de sa qualité de service et de diversification de ses sources de revenu, grâce aux commerces, à l'immobilier et à ses participations aéroportuaires. En 2012, le chiffre d'affaires du Groupe s'est élevé à 2 640 millions d'euros et le résultat net à 341 millions d'euros.

Siège social : 291, boulevard Raspail, 75014 PARIS. Société anonyme au capital de 296 881 806 euros. 552 016 628 RCS Paris.